



DÉCLARATION DES ÉLUS CGT EDUC'ACTION A LA CAPA CLASSE EXEPTIONNELLE DES CERTIFIÉ-ES, LE 4 JUILLET 2019

Madame la Rectrice,

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA,

Malgré le niveau de mobilisation dans l'Éducation nationale, le gouvernement persiste à n'apporter aucune réponse aux revendications et inquiétudes légitimes des personnels.

De façon générale, il avance à marche forcée dans ses réformes : réformes des lycées, de la Fonction publique, de l'assurance chômage et bientôt des retraites, sans aucun dialogue social.

C'est dans ce contexte et dans la poursuite des mobilisations que la CGT Educ'action a appelé à la grève durant les examens pour l'abrogation des contre-réformes des lycées et de la loi dite « de l'école de la Confiance », pour le retrait du projet de loi « Transformation de la Fonction publique », pour la défense des services publics et pour une revalorisation des salaires.

Nous ne pouvons que protester contre les dispositions annoncées hier par le ministre. Nous refusons qu'en l'absence de notes, celles de l'année les remplacent. Cette mesure tout comme les irrégularités constatées entraîneraient une rupture d'égalité entre les candidats.

Les personnels mobilisés depuis plusieurs jours ont subi des pressions inédites. Nous nous opposons à toute sanction administrative et pécuniaire à leur encontre.

Concernant la CAPA de ce jour, nous rappelons que la CGT s'est opposée au PPCR et que sa mise en œuvre confirme largement les craintes que nous avons. L'intégration dans les nouvelles grilles du PPCR ne s'est pas faite avec l'augmentation d'indice que le gouvernement précédent s'était engagé à appliquer. D'autre part, le point d'indice est toujours gelé depuis 2010. Le pouvoir d'achat des fonctionnaires demeure fortement attaqué depuis des années.

La promotion au grade de la Classe exceptionnelle, qui sera étudiée lors de cette CAPA est un des fruits du PPCR et elle en porte tous les défauts. Nous en sommes à peine à la troisième vague de promotions, et le 1^{er} vivier de candidatures et déjà épuisé. L'objectif de 7,53% des certifiées à

la Classe Exceptionnelle ne sera pas atteint et nous déplorons le nombre de promotions perdues dans l'académie de Dijon.

Le grand nombre de candidatures montre l'importance aux yeux de nos collègues de cette promotion de fin de carrière qui représente incontestablement une ultime opportunité de revalorisation salariale. Depuis 2017, l'équilibre Femmes/Hommes est pris en compte pour prononcer les promotions, et la CGT Educ'action s'en félicite. Malheureusement, avec seulement 60% de femmes promues dans le projet proposé cette année et alors qu'elles sont 64% dans le corps des certifié-es, le compte n'y est pas encore.

La CGT Educ'action tient à réaffirmer ses revendications pour une véritable revalorisation salariale garantissant l'égalité professionnelle :

- **un déroulement de carrière de 35 ans maximum avec un seul grade ou classe par corps réparti sur 20 échelons**
- **suppression de la Hors-Classe, classe exceptionnelle et de tout grade à accès fonctionnel**
- **l'indexation de la valeur du point d'indice au minimum sur l'indice des prix à la consommation**
- **une augmentation immédiate de 400 euros soit l'équivalent de 90 points d'indice pour compenser en partie la perte du pouvoir d'achat subit par les personnels depuis de nombreuses années.**

Pour terminer, nous tenons à remercier l'ensemble des personnels du Rectorat pour le travail et la qualité des documents fournis ainsi que pour leur disponibilité avec les élu-es et les enseignant-es qui les sollicitent.

**Les élu-es CAPA CGT Educ'Action
C. BERNIZET, V. RICHARD-ANDRIEU**